NOUVELLE-CALEDONIE るペるペるペ SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD

VILLE DU MONT-DORE

## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AOUT 2022

L'an deux mil vingt deux, le jeudi quatre août à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie LECOURIEUX, Maire.

Date de la convocation : mercredi 27 juillet 2022

## Etaient présents :

M. M. Mme M. Mme M. Mme M.	LECOURIEUX AFCHAIN SANMOHAMAT PELAGE RIVIERE BERTHELOT WEDE GUEPY BOLO PAAGALUA	Eddie Jean-Jacques Rusmaeni Maurice Elizabeth Olivier Sabrina Guy Valérie Lionel	Maire  1er adjoint  2eme adjoint  3eme adjoint  4eme adjoint  5eme adjoint  6eme adjoint  7eme adjoint  8eme adjoint  9eme adjoint	Mme M. Mme Mme M. M. Mme Mme M.	MOTUHI ALGAYRES WANTAR-TASIPAN TU TARAIHAU TOFILI N'GUELA POIA JULIÉ LELONG	Georges Raphaël Carl Ivy Nina Mickaël	Conseillère municipale Conseiller municipale Conseillère municipale Conseillère municipale Conseiller municipal Conseiller municipal Conseillère municipale Conseillère municipale Conseillère municipale Conseiller municipale
			,			Mickaël	•
Mme	FILIMOHAHAU	Marguerite	Conseillère municipale	M.	PARENT	Frédéric	Conseiller municipal
Mme	COURTOT	Chantal	Conseillère municipale	Mme	TOUTIKIAN-BLONDEEL	Emiliana	Conseillère municipale
М.	BAUDRY	Michel	Conseiller municipal	M.	SAO	Petelo	Conseiller municipal

## Représentés:

Mme Elodie FERRALI (procuration donnée à Mme Valérie BOLO)

M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Chantal COURTOT)

Mme Nadine JALABERT (procuration donnée à M. Pierre-Louis ALGAYRES)

Mme Vaea FROGIER (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)

M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à M. Raphael TOFILI)

M. Mathieu GOYON (procuration donnée à Mme Rusmaeni SANMOHAMAT)

Mme Laure MOREAU (procuration donnée à Mme Nina JULIÉ)

M. Romuald PIDJOT (procuration donnée à Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL)

## Excusé:

M. Jean-Irénée BOANO

#### formant la majorité des membres en exercice.

\* \* \* \*

Conseillers en exercice : 35 Conseillers présents : 36 Nombre de votants : 34

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h06.

Mme Marie-Thérèse TU est désignée secrétaire de séance.

N° d'ordre : OX Date de mise en ligne : 1 () A()() 2022

DELIBERATION Nº 1/22/VIII

0 8 AOUT 2022

CONTROLE DE LÉGALITÉ

APPROUVANT LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 04 août 2022,

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie.

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n°19/22/III du 24/03/2022, approuvant les autorisations de programme et d'engagement du budget annexe assainissement 2022,

Vu la note explicative de synthèse n° 45/2022 du 27 juillet 2022.

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 20 juillet 2022, et après en avoir délibéré,

## DECIDE:

Article 1 : Sont approuvées les modifications et créations des autorisations de programmes listées ci-dessous dont les fiches individuelles sont annexées à la présente délibération.

N°	Intitulé
	APCP MODIFIÉES
5019	ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEURS

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 04 AOUT 2022

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Maire

Le secrétaire de séance.

Marie-Thérèse TU

Pour ampliation le Chef du Service des Affaires Générales

Eric KEM-SENG

Eddie LECOURIEU

Smarrang

Le Maire certifie que le présent acte ayant été transmis le 0 8 AUT 2022 au Commissaire Délégué et notifié le

et/ou publié le 1 0 AOUT 2022 est exécutoire de plein droit

**Ampliations:** 

Subdivision Administrative Sud Trésorerie de la province Sud

Direction des Finances et de l'Informatique (SF) Secrétariat Général (SAG : registre et publication)

## AP 5019 - ASSAINISSEMENT DIVERS SECTEURS

APCP mise à jour au CA 2021

		AUTORIS	ATION DE PROG	RAMME n° 5019	***************************************			
INTITULE: ASSAINISSEME	NT DIVERS SECTEURS							
Historique des délibérations :	Délibération initiale	68/19/VII						
	Délibération modificatives :	139/19/XII - 18/20	/V - 90/20/IX - 13/	21/III - 14/22/III - 49	9/22/VI			
Libellé		Coût prévisionnel	Total	2019 (réalisation)	2020 (réalisation)	2021 (réalisation)	Budget 2022	Budget 2023
			réalisations					
Dépenses d'investissement					7,550	(IOUNIOUN)		<u></u>
Opération 1900 - Assainisseme	nt divers secteurs							
Etudes et Travaux		250 000 000	132 500 379	51 071 440	53 096 883	28 332 056	57 887 936	59 611 685
TOTAL DES DEPENSES		250 000 000	132 500 379	51 071 440	53 096 883	28 332 056	57 887 936	59 611 685
Opération 1900 - Assainisseme	nt divers secteurs						07 007 000	00 011 000
Commune			8 000 000	8 000 000				
Nouvelle-Calédo	nie (PAE)		44 764 366	19 879 719	24 884 647	2 347 202	_	
TOTAL DES RECETTES			52 764 366	27 879 719	24 884 647	2 347 202		Marian .

APCP mise à jour à la DM1 2022

		AUTORIS	SATION DE PROC	RAMME n° 5019				
INTITULE: ASSAINISSEME	NT DIVERS SECTEURS	<u> </u>				***************************************		
Historique des délibérations :	Délibération initiale	68/19/VII						
	Délibération modificatives :	139/19/XII - 18/20	N - 90/20/IX - 13/	21/III - 14/22/III - 49	9/22/VI - DM1 2022	2		
Libellé		Coût	Total réalisations	2019 (réalisation)	2020 (réalisation)	2021 (réalisation)	Budget 2022	Budget 2023
		prévisionnel						
Dépenses d'investissement						100000000		
Opération 1900 - Assainisseme	ent divers secteurs							
Etudes et Travaux		250 000 000	132 500 379	51 071 440	53 096 883	28 332 056	61 178 208	56 321 413
TOTAL DES DEPENSES		250 000 000	132 500 379	51 071 440	53 096 883	28 332 056	61 178 208	56 321 413
Opération 1900 - Assainisseme	ent divers secteurs				1 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20		0,17020	30 021 413
Commune			8 000 000	8 000 000				
Nouvelle-Calédonie (PAE)			44 764 366	19 879 719	24 884 647	2 347 202	_	
TOTAL DES RECETTES		•	52 764 366	27 879 719	24 884 647	2 347 202		esta.

Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie

0 8 AOUT 2022

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

# NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE AU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET: Approbation des Autorisations de Programme et d'engagement de la décision modificative n°2 du budget principal et décision modificative n°1 des budgets annexes eau et assainissement de l'exercice 2022.

P.J.: Projets de délibérations.

Conformément aux dispositions de l'article D.211-7 du Code des communes de la Nouvelle-Calédonie, il convient de présenter et de voter les Autorisations de Programmes et Autorisations d'Engagement par délibérations distinctes.

Aucune observation n'est émise par la commission chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 20 juillet 2022.

Les 3 projets de délibération reçoivent un AVIS FAVORABLE de la commission, à l'unanimité des membres présents.

Tel est l'objet des projets de délibération ci-joint, que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Mont-Dore, le 27 JUL 2022

Eddie LEC